

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF1684

présenté par

Mme Regol, Mme Arrighi, Mme Sas, M. Fournier, Mme Laernoes, M. Thierry, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Rousseau, Mme Sebaihi, M. Taché et Mme Taillé-Polian

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	472 000 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	472 000 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	472 000 000	472 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à prévoir le financement du déstockage total des plus de 42 000 tonnes de déchets hautement toxiques entreposées à 550 mètres sous la plus grande nappe phréatique d'Europe et qui menacent de la polluer en cas de confinement total, privant 8 millions d'Européens d'eau potable. Ce déstockage étant estimé à 472 million d'euros, cet amendement propose les crédits correspondant.

Il est par conséquent proposé de transférer 472 millions d'euros en crédits de paiement et autorisation d'engagement de l'action 41 « Ferroviaire » du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers l'action 07 « Gestion des milieux et biodiversité » du programme 113 « Paysage, eau et biodiversité ».

Il est par ailleurs évidemment proposé au Gouvernement de lever le gage.